**UNICEF Maroc lance un appel à Consultation**

**Pour l’analyse de l’impact de l’inflation sur les ménages et les enfants au Maroc**

**Impact sur la pauvreté, la vulnérabilité, les inégalités sociales et l’accès à une alimentation saine**

**CONTEXTE INTERNATIONAL**

En raison de la pandémie du COVID 19, 100 millions d'enfants supplémentaires dans le monde vivent dans la pauvreté, deux tiers des ménages avec enfants ont perdu des revenus et le nombre d'enfants ne recevant pas de repas réguliers a augmenté[[1]](#footnote-1). Les progrès accomplis dans la lutte contre la pauvreté et la malnutrition risquent d’être anéantis par les impacts en cascade de la crise sanitaire, des crises climatiques et des conflits[[2]](#footnote-2).

En effet, le conflit russo-ukrainien, la déstabilisation des chaînes d’approvisionnement et les répercussions persistantes de la pandémie de la COVID-19 réduisent à néant plusieurs années de progrès sur le front du développement, tandis que les prix alimentaires, incluant les céréales, et ceux de l’énergieatteignent des niveaux records au niveau mondial[[3]](#footnote-3). Le renchérissement de l’alimentation pénalise plus durement les habitants des pays à revenu faible et intermédiaire, qui consacrent une part plus importante de leurs revenus à ces dépenses que les populations des pays à revenu élevé.

En attendant des données plus récentes, en 2020 déjà, le nombre de personnes qui ne peuvent pas se permettre une alimentation saine avait progressé de 112 millions à l’échelle mondiale pour atteindre au total près de 3,1 milliards, du fait de l’augmentation des prix des produits alimentaires durant la pandémie[[4]](#footnote-4). Des études de l’UNICEF entre autres, démontrent qu’**une bonne nutrition, abordable et disponible**, est le fondement de la survie et du développement de l'enfant. Selon l’UNICEF, près de la moitié des décès d'enfants de moins de 5 ans dans le monde sont attribuables à la dénutrition. Aussi, il est important de tirer les sonnettes d’alarme et de réagir au plus vite, pour accélérer la riposte et le redressement face aux crises conjuguées. Dans ce sens, parmi les mesures préconisées par l’UNICEF pour faire face notamment au recul dans la lutte contre la pauvreté et la malnutrition, il y a l’investissement dans la protection sociale, le capital humain, les dépenses sociales sensibles aux enfants ainsi que les politiques qui favorisent les changements de comportement des consommateurs, pour inverser le recul alarmant[[5]](#footnote-5). Bien entendu, ces réformes devront être multisectorielles, et englober les politiques en matière de santé et d’environnement.

**CONTEXTE NATIONAL**

Malgré un fort impact négatif, économique et social, de la pandémie COVID-19, le Maroc a pu amortir, en partie les chocs subis, à travers des mesures d’urgence rapides à plusieurs niveaux, social et économique. Mais, similairement à la situation dans le monde, le Maroc peut aussi être affecté par la conjugaison de conséquences multiples liés au **conflit** **russo-ukrainien** et aux **aléas climatiques**.

En effet, le Maroc, pays à revenu intermédiaire et importateur d’énergies fossiles et de matières premières, a également subi les retombées du conflit. De plus, au Maroc, ces impacts négatifs d’origine externe, ont été accentués par **la sécheresse** subie durant la campagne agricole 2021-2022, impliquant également un besoin accru d’importation de blé, dans un contexte d’approvisionnement international fort perturbé.

Et, si d’un côté, les importations marocaines de pétrole, de gaz et de blé, posent, comparativement à d’autres pays, moins de problèmes en termes d'approvisionnement à court terme, grâce à la diversification des partenaires commerciaux du Royaume, d’un autre côté, elles pèseront lourdement sur la balance des paiements et sur les subventions à cause des effets prix. Notons que pour le Maroc, c'est surtout la facture énergétique indexée sur le prix du baril de pétrole qui se verra alourdie. Toutefois comme le souligne la banque Mondiale, l[e prix du blé, une denrée essentielle dans de nombreux pays en développement, a augmenté de 34 % depuis la crise entre l'Ukraine et la Russie fin février](https://twitter.com/intent/tweet?text=Le+prix+du+bl%C3%A9%2C+une+denr%C3%A9e+essentielle+dans+de+nombreux+pays+en+d%C3%A9veloppement%2C+a+augment%C3%A9+de+34%E2%80%AF%25+depuis+l%27invasion+de+l%27Ukraine+par+la+Russie+fin+f%C3%A9vrier&url=https://blogs.worldbank.org/fr/voices/nous-vivons-la-pire-crise-alimentaire-de-la-decennie-et-les-restrictions-au-commerce/?cid=SHR_BlogSiteTweetable_FR_EXT&via=Banquemondiale)[[6]](#footnote-6).

En termes de prévisions pour le Maroc, l’inflation, exprimée par l’indice implicite du PIB, devrait connaitre en 2022 une hausse de près de 4,9% après 3,2% en 2021 et 0,1% en 2020[[7]](#footnote-7). Le taux d’inflation moyen des **8 premiers mois de 2022 a été de 5,8% par rapport à la même période 2021** et ce à cause entre autres de **l’augmentation des prix des « produits alimentaires » de 9,1% et du « transport » de 11,8%**.

### Cette inflation génère des conséquences sur la pauvreté et la vulnérabilité des ménages qui sont réelles et complexes. En effet, les ménages, auraient perdu en moyenne quelques 6% de leur revenu brut à cause de cette inflation. De plus les ménages les plus pauvres, dont une partie plus élevée des revenus est dédié à l’achat des produits alimentaires, subissent une inflation accentuée de 7,5%. Ainsi, les 20% les plus pauvres rognent même sur leur alimentation pour financer les dépenses de santé et des télécoms[[8]](#footnote-8).

**Avec l’aggravation de l’inflation**, de nombreuses familles au Maroc doivent donc faire des choix dans leurs dépenses alimentaires en termes de quantité et de qualité. En effet, contrairement aux dépenses, qui sont pré-engagées et non compressibles (telles que frais du loyer, frais de l’électricité, de l’eau, frais financier et d’assurance) la dépense liée au panier alimentaire, en particulier, peut-être plus ou moins grande, selon ce qu’il reste de disponible. C’est donc l’alimentation qui écope, et des milliers de familles se retrouvent à devoir faire des choix difficiles : quoi acheter et en quelle quantité.

Pour évaluer entre autres l’impact du COVID-19 sur le comportement de la consommation des ménages pendant la période de confinement, le HCP, avait mis en œuvre avec une enquête[[9]](#footnote-9) auprès d’un échantillon de ménages, en trois[[10]](#footnote-10) phases. L’appréciation des changements observés dans la consommation alimentaire a porté sur 10 produits considérés comme de base pour les ménages marocains, à savoir : la farine et les céréales, les légumes, les fruits, les légumineuses, les viandes rouges, les viandes blanches, les poissons, le lait et produits laitiers, les huiles et le sucre.

Parmi les résultats ressortis de cette enquête (Phase 2) est que plus de 4 ménages avec enfants sur 10 (46,0%) ont évoqué le manque de moyens financiers pour au moins un produit comme cause principale de contraction des dépenses de consommation alimentaire avec des taux plus élevés parmi les ruraux (53,1%), et parmi les ménages des 20% les moins aisés (58,6%). Concernant la part des ménages qui ont cité le manque de moyens financiers comme cause principale de réduction des dépenses d’au moins trois produits de base, elle s’élève à 23,3% à l’échelle nationale, à 27,3% pour les ménages avec enfants. Cette part est également plus élevée parmi les ménages ruraux (32,2%) et parmi les ménages des 20% les moins aisés (35,9%). Par type de produits, près du tiers (31,2%) des ménages avec enfants ont évoqué le manque de moyens pour cause de réduction des dépenses allouées aux fruits. Ces proportions s’élèvent respectivement à 25,5% pour les viandes rouges et à 20,6% pour les viandes blanches.

Par ailleurs, selon le HCP, la prévalence moyenne de l’insécurité alimentaire au Maroc est respectivement de 2,6% pour l’insécurité grave et 25,9% pour l’insécurité modérée ou grave en 2020.

De même, malgré des avancées notables, l’évolution des indicateurs liées à la malnutrition des enfants au Maroc, souffre d’un triple fardeau de malnutrition dans lequel coexistent la dénutrition, la surnutrition et des carences spécifiques en micronutriments. Selon l’enquête nationale sur la population et la santé familiale (ENPSF)-2018 : la proportion d’enfants qui souffrent de malnutrition chronique (retard de croissance) est de l’ordre de 15,1%. Cette proportion est plus importante en milieu rural qu’en milieu urbain (20,5% contre 10,4%). Il ressort également de la même enquête que la proportion d’enfants souffrant de malnutrition aigüe (Emaciation) atteint 2,6% sans enregistrer d’importante différence entre les milieux de résidence (2,5% en urbain contre 2,7% en rural). La proportion des enfants de moins de 5 ans en surpoids est de 10,8% (11,7 % en milieu urbain et 9,7 % en milieu rural) dont 2,9% souffrent d'obésité. Cette situation risque d’être aggraver par l’impact de la sécheresse et des conséquences de la guerre en Ukraine.

Il est à saluer qu’en réponse à cet impact du conflit russo-ukrainien, le gouvernement du Maroc a mis en place plusieurs mesures visant à préserver le pouvoir d'achat des ménages durant cette période, dont la suspension des droits d’importation appliqués au blé, aux légumineuses et à certaines graines oléagineuses et huiles brutes, l’octroi de prime de stockage de blé pour encourager les importateurs à constituer des stocks stratégiques et l’extension de l’enveloppe dédiée à la charge de compensation par rapport au montant fixé au préalable par la loi des finances, ainsi que l’octroi de subventions exceptionnelles aux professionnels du transport.

Toutefois, selon de nombreuses analyses, le conflit pourrait être amené à s’inscrire dans la durée, il devient alors nécessaire **d’analyser plus en profondeur ce que pourrait être l’étendue de l’impact de la flambée des prix, notamment des denrées alimentaires au Maroc,** sur la pauvreté des ménages, notamment les plus vulnérables et particulièrement sur les enfants, en analysant les privations potentielles les plus importantes, qu’elles soient monétaires ou en lien avec **la sécurité alimentaire/l’abordabilité d’une alimentation saine**[[11]](#footnote-11) influant sur les apports nutritionnels des enfants ou les privations relatives à l’accès aux services sociaux de base, principalement éducation et santé.

**OBJECTIFS**

Suite de la succession des crises actuelles ayant induit entre autres, une forte inflation, la présente étude cherche à **mettre en lumière, en premier, l’impact induit sur la pauvreté et vulnérabilité monétaire ainsi que sur les inégalités sociales au Maroc y compris pour les enfants. Ensuite, il s’agira d’analyser les risques conséquents d’accentuation des privations d’accès à une alimentation saine des familles et leurs enfants ainsi que l’accès de ces derniers aux services sociaux de base, principalement l’éducation et la santé et l’eau potable.**

**Un deuxième grand objectif de cette consultation est le transfert des compétences et le renforcement des capacités des cadres du HCP dans les domaines de la modélisation et des micro-simulations.**

Ce projet d’étude, qui sera réalisé dans le cadre de la collaboration entre le Haut-Commissariat au Plan (HCP), l’UNICEF et la FAO, vise à répondre donc à cette problématique en apportant des éclaircissements à plusieurs questions dont notamment :

1. Quel sera l’impact global des hausses des prix et de l’inflation sur la pauvreté et la vulnérabilité monétaire des ménages, et sur leurs enfants ?
2. Comment risquent d’évoluer les inégalités sociales ?
3. Quelles sont les changements de comportements et risques d’impacts négatifs en termes d’accès à une alimentation de base saine et suffisante pour les ménages et leurs enfants ?
4. Quel impact sur l’accès des enfants aux services sociaux de base, principalement l’éducation, la santé et l’accès à l’eau potable ;

Les réponses à ces questionnements, viseront, entre autres, à informer les politiques publiques au Maroc, dont l’actuelle réforme de la protection sociale y compris la mise en œuvre de la généralisation des allocations familiales prévue entre 2023 et 2024.

Il permettra de mettre à la disposition des décideurs, des réponses pouvant contribuer à éclairer davantage les paramètres des allocations familiales au vu des perspectives d’érosion du pouvoir d’achat et mieux informer le seuil d’éligibilité économique au régime assistanciel au vu des simulations d’évolution de l’incidence de la pauvreté monétaire.

Par ailleurs, les réponses aux questions relatives aux volet alimentaire et services sociaux de base, visent à appuyer des mesures complémentaires à la protection sociale, pour renforcer le capital humain, notamment en lien avec les autres politiques et stratégies sectorielles incluant les mesures qui favorisent les changements de comportement en faveur d’un meilleur investissement sur les ménages et la petite enfance y compris en matière de nutrition. Elles informeront aussi des recommandations de mesures politiques visant à renforcer l’accès à une alimentation saine en temps de crise.

Finalement, le consultant en charge, sera invité à organiser un atelier de renforcement des capacités des cadres du HCP **dans les domaines de la modélisation et des micro-simulations leur permettant de maitriser davantage les fondements de la conduite de ces exercices.**

# **ELÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES**[[12]](#footnote-12)

A titre d’orientation de l’approche méthodologique, qui bien entendu sera développée par le/la consultant/e en charge de cette étude, ci-dessous quelques éléments et orientations méthodologiques, ayant guidés le développement des termes de référence actuels.

Le protocole d’analyse et de recherche pourra inclure les méthodes de recherche suivantes (liste non exhaustive) :

**Modélisation de l’inflation & impact sur la pauvreté par micro-simulations:**

* Analyser et établir l’impact du contexte national et international sur le coût de la vie (augmentation des prix en général avec une attention particulière sur les produits alimentaires et de nutrition) ;
* Se baser sur la nomenclature des indices de prix du HCP pour choisir les groupes de produits alimentaires concernés afin de pouvoir modéliser les impacts sur les prix puis sur les volumes ;
* Modéliser les variations de tous les prix à partir d’une structure multisectorielle relative aux prix des catégories considérées en se basant sur les données (exogènes) disponibles ;
* Calculer des indices de prix spécifiques par ménage pour faire ressortir par la suite des taux d’inflation différenciés pour ces mêmes ménages.
* En déduire l’impact sur les dépenses et revenus des ménages et de par-là sur la pauvreté, vulnérabilité et inégalités sociales.

**Simulation de l’impact sur les indicateurs en lien avec la sécurité alimentaire/Accès à une alimentation saine et accès aux services sociaux de base (éducation et santé)**

* Utiliser les données de l’enquête 2019-2020 sur le revenu des ménages pour opérer les micro-simulations relatives à l’évolution des prix des denrées alimentaires de base et leur impact sur la sécurité alimentaire des ménages. Il s’agira, autant que possible, de tirer le maximum possible de ces données, en se basant sur la valeur des produits consommés mais aussi sur le coût d’abordabilité d’une alimentation saine[[13]](#footnote-13).

* Selon la disponibilité des données, la consultation doit explorer la faisabilité d’une analyse différenciée des changements de comportements en termes de dépenses alimentaires par niveau de revenus ainsi que la prise en compte du cout d’abordabilité d’une alimentation saine, comme référence.
* Simuler également l’impact sur l’accès des enfants aux services sociaux de base à savoir l’éducation et la santé ;

Dans ce travail il sera recommandé d’utiliser l’enquête 2020-2021 sur l’impact du COVID 19 (3ème passage) pour enrichir l’analyse et expliquer certains constats des travaux de simulation.

Par ailleurs, il s’agira d’inclure également dans la note méthodologique :

* **Une revue de littérature sur les études nationales et internationales** disponibles similaires, avec un résumé des différentes recommandations qui ressortent à l’échelle mondiale à ce jour et quelles orientations et idées pertinentes pour le Maroc notamment **sur le volet de sécurité alimentaire et nutritionnelle** ;
* Au niveau de la modélisation et des simulations, il s’agira d’intégrer les dernières hypothèses concernant les projections macroéconomiques, en se basant sur des données fiables (HCP, Banque Centrale marocaine, ...etc).
* Faire ressortir au niveau des résultats et selon la pertinence requise pour les analyses le profil des enfants, en détaillant leurs caractéristiques (âge, sexe, milieu de résidence, catégorie socioprofessionnelle des parents, etc) ainsi que des ménages (classification par niveau de revenus)
* Le/la consultant/e en charge de cette étude devra se concerter avec le HCP, la FAO et l’UNICEF autour des étapes importantes de l’étude, particulièrement le choix des scénarios, et l’adaptation des recommandations selon les réformes en vigueur.
* Des recommandations de mesures et de réponses pour faire face aux impacts négatifs identifiés issues bien de **travaux de simulation** et de **l’analyse de la revue documentaire**.
* Organiser en concertation avec le HCP et l’UNICEF un/des **atelier/s de renforcement des capacités** dans les domaines de la modélisation et des micro-simulations ;

**LIVRABLES ATTENDUS**

1. Note méthodologique présentant le détail de la méthodologie et démarche à adopter ;
2. Draft du rapport final **analytique** **de la consultation** comprenant :
   * + Un résumé exécutif ;
     + Une brève synthèse du cadre méthodologique, avec une vulgarisation des outils techniques pour une meilleure compréhension du lecteur ;
     + Présentation de l’analyse de l’impact selon les scénarios établis ;
     + Les principales conclusions et recommandations.
3. Rapport final intégrant tous les commentaires et un Policy brief destiné aux décideurs politiques regroupant les constats & conclusions phares et les recommandations spécifiques retenues.
4. Note sur l’organisation et le bon déroulement de l’exercice de renforcement des capacités dans les domaines de la modélisation et des micro-simulations.

**Tous les documents devront être produits en langue française.**

Le paiement du projet d’étude sera fait par facturation partielle après la réception et la validation finale des livrables par le HCP et l’UNICEF.

**CALENDRIER**

Cette consultation prévue pour 60 jours/homme sera étalée sur une durée de 4 mois, à partir de la signature du contrat.

On s’attend à ce que le/la consultant(e) produise les livrables suivants qui, après approbation, seront liés aux paiements, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Livrables | | Principaux composants[[14]](#footnote-14) | | Nombre de jours | % de paiement |
| Note méthodologique | | - Plan de travail détaillé de la consultation approuvé | **10 jours** | 20% |
| Présentation PowerPoint, | | - Présentation PowerPoint |  |  |
| Rapport provisoire | | -Draft du rapport disponible en français pour consultation finale avec les parties prenantes internes et externes. | | **25 jours** | 30 % |
| Organisation de atelier/s de renforcement des capacités | | Note sur l’organisation et le bon déroulement de l’exercice **de renforcement des capacités** dans les domaines de la modélisation et des micro-simulations | | **10 jours** | 20% |
| Rapport final intégrant tous les commentaires et une Policy brief destiné aux décideurs politiques regroupant les constats & conclusions phares et les recommandations spécifiques retenues. | | - Rapport complet final de l’analyse  -Présentation PowerPoint  -Note d’orientation politique destinée aux décideurs politiques regroupant les constats & conclusions phares et les recommandations spécifiques retenues | | 15 jours | 30 % |

PS/ Le/La consultant/e est responsable d’élaborer les comptes rendus des rencontres et des ateliers organisés.

**SUPERVISION DE LA CONSULTATION**

# Cet appel à consultation sera supervisé par comité conjoint entre le HCP et l’UNICEF et la FAO.

**QUALIFICATIONS, FORMATION ET EXPÉRIENCE REQUISES**

Cet Appel à Consultation est ouvert aux Consultants/es Individuels/les Nationaux. Ces derniers doivent disposer des qualifications suivantes :

* Doctorat ou Diplôme universitaire avancé en économie, statistiques, économétrie, politiques sociales ou équivalent ;
* Expérience professionnelle pointue d’au moins 15 ans dans le domaine de la microsimulation;
* Une expertise démontrée dans le domaine des droits de l’enfant ou de l’un des principaux domaines de travail de l’UNICEF est considérée comme un atout.
* Excellentes compétences en rédaction requises.
* Excellentes compétences en recherche requises.
* Excellentes compétences en communication notamment en français.

**DOSSIER DE L’OFFRE « CONSULTANT INDIVIDUEL »**

Cet appel à consultation est ouvert aux consultant.e.s individuels.lles Nationaux.

Le.La consultant.e. sera recruté.e sur la base d’un contrat de prestations de services conclu avec le bureau de l’UNICEF au Maroc.

Le/La consultant.e. sera invité.e à fournir les documents suivants pour soumettre sa candidature :

## **Offre technique**

L’offre technique doit comprendre :

* Une synthèse de la compréhension des termes de référence, incluant la méthodologie proposée ainsi qu’un calendrier d’exécution;
* Le CV du consultant/e avec les noms de 3 contacts pour Reference Check (expériences passées) ;
* Une copie du diplôme le plus élevé ;
* Les références pertinentes des consultations similaires menées par le consultant/e (maximum 10 pages) ;

## **Offre financière**

Le consultant/e devra fournir une offre financière détaillée en dirham (MAD) incluant **tous les frais** pour compléter l’ensemble du projet (coûts journaliers ; frais de déplacement etc... en lien avec la méthodologie proposée).

**N.B** : Les honoraires devraient être en montant brut et la déclaration des impôts est sur la charge du/de la consultant.e

La prestation débutera après la signature du contrat entre le consultant et l’UNICEF.

**Tous ces documents doivent être attachés sur le système lors de la soumission.**

**Le délai de candidature est fixé au 27 décembre 2022**

**\*\*\*\*Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable\*\*\*\***

**EVALUATION DE L’OFFRE**

L’évaluation finale des offres sera faite en fonction d’une pondération des Critères d’évaluation Technique et Financière.

## **Evaluation technique**

**Un score technique (St), pondéré à hauteur de 75% de la note globale,** avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique,

Une offre qui ne répond pas aux critères d’éligibilité des TdRs ou qui n’atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera rejetée à l’issue de cette première étape.

Les candidat-e-s retenu-e-s peuvent être invité-e-s à un entretien pour une nouvelle évaluation technique.

**Le score technique (St)** sera attribué selon le tableau ci-dessous :

|  |  |
| --- | --- |
| **EVALUATION TECHNIQUE (max. 100 points)** | **Notation maximale** |
| **Réponse globale (10 points)** |  |
| Compréhension des tâches, des objectifs, de l'exhaustivité et la cohérence de la proposition | 10 |
| **Méthodologie et approche proposée (40 points)** |  |
| Qualité de l'approche proposée / méthodologie | 30 |
| Qualité du plan de travail proposé (y compris l’échéancier) | 10 |
| **Profil du candidat / Capacité technique (50 points)** |  |
| La pertinence du Profil et de l'expérience du consultant avec des projets similaires et selon les qualifications requises | 25 |
| La qualité et la pertinence de l’expérience professionnelle antérieure | 15 |
| Les références | 10 |
| **EVALUATION TECHNIQUE - Total des Points** | **100** |

## **Evaluation de l’offre financière**

La proposition financière (pondération de 25% de la note globale) de l’offre économiquement la moins chère (Om) appréciée en fonction du prix Global et de la cohérence dans la décomposition du prix global recevra **un score financier (Sf)** de 100 points. Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

**Sf = 100 x Om/F avec *Om****: l’offre économiquement la moins chère et* ***F****: Prix de l’offre*

## **Evaluation Finale de l’offre globale**

L’évaluation finale de l’offre sera faite en fonction d’une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière :

Le **score technique (St)** et le **score financier (Sf)** de chaque offre seront combinés en **un score global (Sg)** par offre selon la répartition suivante :

**St = 75% de la note globale**

**Sf = 25% de la note globale.**

Le score global attribué aux offres permettra un classement des offres par l’application de la formule suivante, qui déterminera l’offre la meilleure au regard des critères de sélection proposés pour la mission :

**Sg = (St x 75%) + (Sf x 25%)**

**Le Contrat sera adjugé à l’offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.**

**SOUMISSION**

**Pour soumettre votre candidature, veuillez utiliser le lien suivant**

<https://secure.dc7.pageuppeople.com/apply/671/gateway/Default.aspx?c=apply&sJobIDs=557757&SourceTypeID=796&sLanguage=en-us>

Pour avoir les Termes de Référence détaillés ou pour toute question technique concernant cette consultation, veuillez-vous adresser à M. Mahdi Halmi [mhalmi@unicef.org](mailto:mhalmi@unicef.org)

*UNICEF is committed to diversity and inclusion within its workforce, and encourages all candidates, irrespective of gender, nationality, religious and ethnic backgrounds, including persons living with disabilities, to apply to become a part of the organization.*

*UNICEF has a zero-tolerance policy on conduct that is incompatible with the aims and objectives of the United Nations and UNICEF, including sexual exploitation and abuse, sexual harassment, abuse of authority and discrimination. UNICEF also adheres to strict child safeguarding principles. All selected candidates will be expected to adhere to these standards and principles and will therefore undergo rigorous reference and background checks. Background checks will include the verification of academic credential(s) and employment history. Selected candidates may be required to provide additional information to conduct a background check.*

*Individuals engaged under a consultancy or individual contract will not be considered “staff members” under the Staff Regulations and Rules of the United Nations and UNICEF’s policies and procedures and will not be entitled to benefits provided therein (such as leave entitlements and medical insurance coverage). Their conditions of service will be governed by their contract and the General Conditions of Contracts for the Services of Consultants and Individual Contractors. Consultants and individual contractors are responsible for determining their tax liabilities and for the payment of any taxes and/or duties, in accordance with local or other applicable laws.*

1. État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022. Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2022. [↑](#footnote-ref-1)
2. Idem. [↑](#footnote-ref-2)
3. Note de la banque mondiale sur l’état de la sécurité alimentaire dans le monde, Août 2022. [↑](#footnote-ref-3)
4. État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022. Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2022. [↑](#footnote-ref-4)
5. Idem. [↑](#footnote-ref-5)
6. https://blogs.worldbank.org/fr/voices/nous-vivons-la-pire-crise-alimentaire-de-la-decennie-et-les-restrictions-au-commerce [↑](#footnote-ref-6)
7. Budget économique exploratoire 2023, HCP. [↑](#footnote-ref-7)
8. Intervention de Mr Ahmed Lahlimi, Le Haut-commissaire au Plan, le jeudi 14 juillet, lors de sa présentation du budget économique exploratoire au titre de l'année 2023 : https://www.lodj.ma/Le-plaidoyer-d-Ahmed-Lahlimi-De-la-morale-a-la-rescousse-de-l-economique-et-du-social\_a43808.html#:~:text=Les%2020%20%25%20les%20plus%20pauvres,dessous%20de%20la%20moyenne%20nationale. [↑](#footnote-ref-8)
9. https://www.hcp.ma/enquete-sur-l-impact-du-coronavirus-sur-sur-la-situation-economique-sociale-et-psychologique-des-menages\_a3221.html [↑](#footnote-ref-9)
10. 1er passage : 2329 ménages du 14 au 23 avr . 2020, 2nd:2169 ménages du 15 au 24 juin 2020 et 3ème: 12 000 ménages du 07 oct. 2021 au  07 février  2022. [↑](#footnote-ref-10)
11. L’indicateur de l’abordabilité d’une alimentation saine mesure le coût moyen de cette alimentation par rapport au revenu (FAO). [↑](#footnote-ref-11)
12. L’approche méthodologique détaillée sera développée par le/la consultant.e. en charge de cette étude. [↑](#footnote-ref-12)
13. Entant que partenaire, la FAO pourrait nous appuyer pour définir ces indicateurs, en liaison avec la liste des produits et services alimentaires (question 7B) [↑](#footnote-ref-13)
14. Le/La consultant/e est responsable d’élaborer les comptes rendus des rencontres et des ateliers organisés [↑](#footnote-ref-14)